86B10176

DORIS ENGINEERING

Société Anonyme au Capital de 3.571.440 Euros

Siège social : 58 A rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS

RCS PARIS B 338 274 491 (86B10176)

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 DECEMBRE 2007

L'an deux mil sept, le 19 décembre à 11h00, le Conseil d'Administration de DORIS Engineering s'est réuni sur convocation du Président par lettre en date du 11 décembre 2007, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
I M R
25 JUIN 2008
N° DE DÉPOT 56732

1) Activité 2007 et résultat prévisionnel en fin d'exercice,
2) Prévision d'activité 2008 et budget 2008,
3) Pouvoirs du Président Directeur Général / Cautions pour 2008,
4) Questions diverses.

Il résulte du registre de présence signé par les Administrateurs à leur entrée en séance que sont présents :

- Monsieur Loïc des Déserts, Président du Conseil d'Administration de DORIS Engineering,
- Monsieur Michel Vaché,
- Monsieur Jacques Léost,
- Monsieur Richard Francioli, représentant permanent de Vinci Construction,
- Monsieur Jean-Luc Dubois,
- Monsieur Dominique Bouvier, représentant permanent d'Entrepose Contracting.

Assistent au Conseil sans voix délibérative :

- Monsieur Bruno Caudrillier, Directeur Général Délégué,
- Monsieur Michel Caplain, Secrétaire du Conseil d'Administration.

Assistent également les représentants du Comité d'Entreprise de la Société :

- Monsieur Bruno Bonnemaire, délégué IC,
- Mademoiselle Stéphanie Renault, déléguée ETDA.

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

Le Président constate et déclare à l'ouverture de la réunion :

- Que tous les Administrateurs de la Société sont présents ou représentés et qu'ainsi, par application de l'article L. 225-37 du Code de Commerce, le Conseil peut valablement délibérer,
- Que les copies des lettres de convocation demeureront dans les archives de la Société.

1. PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 13 JUIN 2007

Le Président rappelle que le procès verbal du Conseil (DGD-01502rev1) a été adopté et signé le 26 juillet 2007.

2. POINT SUR L'ACTIONNARIAT

Le Président informe le Conseil de la démission de Monsieur Fraser Edison en date du 13 décembre 2007. Il indique que cette démission est consécutive aux modifications de l'actionnariat de la Société intervenues le 27 juillet 2007. Il rend hommage au nom de l'ensemble des Administrateurs à la tâche accomplie par Monsieur Edison au sein du Conseil depuis 2003.

Le Président indique au Conseil que le FCPE DORIS Actionnariat a acquis la totalité des 15 623 actions détenues provisoirement en autocontrôle par DORIS depuis le 27 juillet 2007. Il remercie l'ensemble des Administrateurs, sans le soutien desquels cette opération n'aurait pas été possible. Le personnel détient donc maintenant 20% actions de la Société, le FCPE détenant un actif total de 11,8 M€ (2/3 en actions DORIS, 1/3 en liquidités).

Le Président indique que le décret d'application relatif à la loi du 30 décembre 2006 sur le développement de la participation et de l'actionnariat a été publié. Le FCPE DORIS Actionnariat est concerné par ces nouvelles dispositions, qui permettent d'assurer la liquidité des parts détenues par les salariés dans le FCPE. Il indique la nécessité de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire à cet effet.

En conséquence, le Conseil d'Administration donne pouvoir au Président aux fins de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire et de rédiger le rapport et les résolutions qui seront proposées au vote des actionnaires.

3. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le Président remet au Conseil le plan de charge de l'exercice (DGD-01521) ainsi que la liste des principales affaires en cours (DGD-01529). Il donne des compléments d'information sur chacun des projets mentionnés.

Il commente ensuite le document DGD-01532rev1 (Prévision de résultat 2007) qui fait apparaître un chiffre d'affaires prévisionnel de 71,5 M€ et un résultat net prévisionnel 2007 de 4,3 M€. Le niveau relativement élevé du chiffre d'affaires s'explique par le montant des travaux sous-traités dans le cadre du contrat Moho Bilondo. Le Président donne également un tableau récapitulatif des filiales et